

HERTZOG-ADAMCZEWSKI Amandine , UMR G-Eau , Centre International de Recherche en Agronomie pour le Développement (CIRAD), Montpellier, France, amandine.hertzog@cirad.fr
COLY Adrien, Pôle Eau Gouvernance des Territoires de l'eau, Université Gaston Berger (UGB), Saint-Louis-du-Sénégal, Sénégal , adrien.coly@ugb.edu.sn

Titre de l'appel à communication : "À la croisée des mondes : extension urbaine et gouvernance de l'eau dans les territoires ruraux en mutation"

L'expansion rapide des villes africaines transforme profondément les espaces ruraux environnants. Ces franges rurales, situées à la jonction entre systèmes agricoles, urbains et naturels, deviennent des zones d'incertitude majeures, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources en terre et en eau. Zones agricoles, forêts, zones humides ou petits villages sont progressivement intégrés dans des dynamiques métropolitaines qui bouleversent les équilibres socio-économiques, environnementaux et sanitaires. Ces zones, longtemps structurées autour d'usages agricoles, pastoraux ou naturels, se retrouvent en effet aujourd'hui à la frontière de dynamiques urbaines imprévisibles : lotissements informels, emprise foncière croissante, infrastructures de réseaux mal coordonnées, pollutions diffuses, déplacements de populations. L'extension urbaine introduit de fortes pressions : artificialisation des sols agricoles, fragmentation des espaces naturels, dégradation des zones de captage, multiplication des forages informels, pollution des eaux de surface et souterraines, conflits d'usage entre agriculture, alimentation urbaine en eau potable et autres activités économiques. Mais plus encore, elle brouille les repères : qui gère quoi ? avec quels outils ? pour quels usages ? dans quel cadre juridique ?

Dans ces zones interstitielles, où se croisent les dynamiques agricoles, urbaines, industrielles et résidentielles, les modèles classiques de gouvernance ne fonctionnent plus. Cette situation engendre une perte de lisibilité des règles, des compétences et des mécanismes de coordination, dans un contexte où les enjeux hydriques, alimentaires et environnementaux s'intensifient. Cette session proposera d'explorer ces interstices, leurs promesses comme leurs fragilités, et de réfléchir aux conditions et au sens d'une gouvernance durable de l'eau et des territoires à la croisée du rural et de l'urbain.

Face à ces incertitudes, les travaux en géographie offrent plusieurs pistes d'analyse sur la territorialisation de la gouvernance de l'eau et de la terre, la co-construction des règles d'usage adaptées aux situations de transition, ou encore des façons de penser l'interface rural-urbain comme un continuum plutôt qu'une frontière. Sur la base de travaux de terrain, les propositions de communications apporteront des éléments de réflexion empiriques et/ou méthodologiques.

- Comment les espaces situés à l'intersection du rural et de l'urbain peuvent-ils être perçus comme des territoires à part entière, avec leurs propres spécificités et dynamiques ? Quels sont les défis particuliers associés à la gouvernance de l'eau dans les zones mixtes, où les dynamiques urbaines et rurales se croisent ?
- De quelle manière les approches géographiques contemporaines peuvent-elles dépasser la dichotomie entre ville et campagne, en particulier dans le cadre de la gestion des ressources naturelles comme l'eau ?

Session de discussion : les propositions de communication doivent comporter le titre de la communication envisagée, un résumé de 1500 mots, et les coordonnées complètes des auteurs (nom, prénom, fonction ou titre, institution ou organisme d'exercice, pays, adresse mail).

Date limite de réception des propositions : 15 mars 2025.

Les réponses (acceptées ou refusées) seront envoyées début mai 2025.

Les propositions retenues se feront sous forme orale ou de poster.